

## CERTIFICAT

### PLAQUES DE PLÂTRE CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS

Le CSTB atteste que les produits mentionnés en annexe sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « NF 081 » en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

**La société**                    **KNAUF**  
**Zone d'Activités**  
**FR - 68600 WOLFGANTZEN**

**Usine de**                      **BE - 8710 WIELSBEKE**  
**Code usine**                **28**

Le droit d'usage de la marque NF Plaques de plâtre pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° PP/15a/01 du 1er octobre 2015  
Décision n° PP/15a/11 du 05 décembre 2019  
Cette décision annule et remplace la décision n° PP/15a/10 du 09 avril 2019  
et ses reconductions associées

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide jusqu'au 05 mars 2021  
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

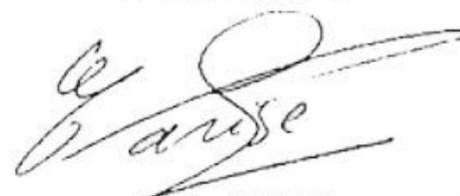
Profondeur et largeur des amincis  
Déformation sous charge, sens longitudinal et transversal  
Déformation résiduelle sens longitudinal et transversal  
Résistance à la rupture par flexion, sens longitudinal et transversal  
Dureté superficielle  
Caractéristiques dimensionnelles

Absorption d'eau en surface  
Absorption d'eau après immersion

- Bords transversaux particuliers  
Largeur d'amincis : Mini 40 ; Maxi 80 (mm)  
Profondeur d'amincis : Mini 0.8 ; Maxi 2.3 (mm)

*Ce certificat comporte : 2 pages  
Correspondant : Sylvain GIRY  
Tél. : 01 64 68 88 26*

Pour le CSTB  
Pour le Président

  
Edwige PARISEL

**PLAQUES DE PLÂTRE**  
**Décision n° PP/15a/11 du 05 décembre 2019**  
**Code usine : 28**  
**ANNEXE**

Référence commerciale	Type (1)	Forme des bords (2)	Epaisseur en mm	Longueur en m	Largeur en m	Date d'effet

(1) Les plaques de type "F" doivent présenter les mêmes caractéristiques que les plaques de type "A". Leur résistance au feu, qui ne peut être appréciée que par des essais sur ouvrages complets, n'est pas traitée par la norme NF EN 520 et la marque NF.

(2) BA : Bords amincis - BB : Bords biseautés - BD : Bords droits - BM : Bords mixtes

(3) Bords transversaux particuliers